

GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX :

MIEUX PLANIFIER POUR MIEUX GÉRER

L'expression « gestion des actifs » peut sembler peu séduisante à première vue. Il s'agit pourtant de l'un des plus grands défis auxquels devront faire face les élu(e)s municipaux au cours des prochaines années. Les infrastructures construites dans les années 1950 et 1960 vont rapidement atteindre la fin de leur durée de vie utile et la planification de leur réfection est pressante.

Au fil du temps, la collectivité a grandi en même temps que la demande pour de nouveaux services. Des sommes ont certes été investies pour la mise à niveau de certains actifs, notamment afin de respecter les normes en matière d'environnement et de sécurité, mais une grande part des investissements a été consacrée au développement de nouveaux projets pour répondre aux besoins de la population. Parallèlement, les décisions en matière d'investissement ont la plupart du temps été prises en fonction de la capacité de financer le coût initial d'implantation d'un projet, sans toujours intégrer à l'analyse financière les frais d'entretien et le coût de remplacement de l'actif.

LE TIERS DES ACTIFS EN MAUVAIS ÉTAT

De sérieux investissements sont nécessaires sur les routes, les ponts et les ponceaux, les bâtiments, les centres communautaires, les aqueducs et les égouts, les stations de pompage, les casernes de pompiers, les bibliothèques, les arénas, les parcs et d'autres. Plusieurs structures sont en décrépidité. Selon le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes publié en 2016, le tiers des infrastructures municipales est en état passable, mauvais ou très mauvais.

La situation à laquelle les élu(e)s municipaux du Québec se heurtent n'est pas unique. Au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, tous les pays partagent la même réalité. Dans ce contexte, la gestion des actifs municipaux pose un défi de taille pour tous les élu(e)s locaux.



DES CHOIX DIFFICILES

Les élu(e)s doivent souvent faire des choix difficiles, particulièrement lorsque les revenus n'évoluent pas au même rythme que les besoins. Par exemple, quels choix faire lorsqu'une nouvelle infrastructure est réclamée haut et fort par la population, lorsque les citoyens exigent des services exceptionnels au coût le plus bas, lorsqu'il faut remplacer des infrastructures vieillissantes et investir pour rattraper le retard dans l'entretien des actifs existants?

Ces choix rendent les décisions parfois difficiles à prendre. Faut-il augmenter le taux d'imposition, réduire les services, reporter les nouveaux projets ou retarder l'entretien et les réparations, avec les conséquences que cela risque d'entraîner? Est-on prêt à faire face à des imprévus si, par exemple, une route s'effondre à la suite d'une inondation printanière? La municipalité sera-t-elle forcée de revoir ses priorités et de réaffecter des fonds à toute vapeur? Combien faudrait-il verser chaque année dans un fonds de prévoyance?

C'est alors qu'un bon plan de gestion des actifs municipaux prend toute son importance. La planification de la gestion des actifs est le meilleur moyen pour les élu(e)s municipaux de s'assurer qu'ils effectuent les bons investissements, au bon moment et dans l'intérêt du bien commun. Il s'agit d'une approche responsable pour gérer les actifs matériels de façon efficace, durable et équitable. ■

Une nouvelle formation en ligne

La FQM, en collaboration avec le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) offre une nouvelle formation sur la gestion des actifs adaptée aux municipalités du Québec. Cette initiative est offerte par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

Elle comprend trois modules de formation en ligne d'une durée moyenne de 90 minutes chacun où s'entremêlent des tableaux, des activités interactives et de courtes vidéos d'experts et de représentants municipaux.

Le premier module traite de l'importance de se préoccuper de la gestion des actifs, le second explore les étapes du cycle de gestion des actifs et le troisième cible les incontournables pour assurer le succès du plan de gestion des actifs municipaux. Une certification en gestion des actifs sera émise à celles et ceux qui auront participé aux trois formations.

La formation est gratuite et disponible sur le site de la FQM au formation.fqm.ca/collections/all.